



# Déclaration liminaire Comité technique ministériel

5 et 6 avril 2022

Monsieur le Président,  
Chères et chers collègues,

Notre ministère subit, encore et toujours, le contrecoup de crises sanitaires, sociales et économiques, y compris sur la scène internationale. Au-delà des tragédies humaines qu'elle engendre et que nous condamnons fermement, la guerre en Ukraine positionne clairement notre ministère au cœur des politiques essentielles pour assurer la souveraineté et l'indépendance de notre pays.

L'épizootie d'Influenza aviaire atteint les régions les plus densément peuplées en élevages avicoles. Face à cette crise d'une gravité sans précédent historique en France pour ces filières, le manque de moyens humains en administration centrale comme dans les services déconcentrés, dénoncé depuis des années par l'Alliance du Trèfle, apparaît aujourd'hui criant et les équipes sont épuisées et désabusées. Les moyens matériels, notamment informatiques, sont inadaptés à une gestion technique et administrative de masse (plusieurs centaines d'élevages à la fois) et les secrétariats généraux communs départementaux n'ont aucune connaissance sur la nature des équipements et matériels nécessaires. Les opérations de mise sous pli des documents électoraux constituent leur priorité actuelle et il est demandé aux équipes des services vétérinaires d'y participer ! Or, l'insuffisance des effectifs d'inspection en abattoir, liée à celle des rémunérations des agents contractuels insuffisamment attractives du secteur vétérinaire et phytosanitaire, devrait entraîner l'arrêt de plusieurs sites d'abattage. La fréquence des contrôles dans l'ensemble des établissements et exploitations relevant de ce secteur est désormais ridiculement faible.

La perte de biodiversité et le dérèglement climatique constituent là encore une situation de crise durable, qu'il convient de saisir à bras le corps. A l'ONF, cette crise se double d'une crise sociale et économique. Le départ du directeur général et les propositions issues des Assises de la forêt et du bois, véritable temps fort d'échange multi-parties, nous permettent toutefois d'espérer un réel changement de braquet au bénéfice de la forêt française.

A ce titre, la nomination d'un nouveau directeur général à l'ONF constituera un acte politique fort et attendu. Seul un directeur disposant des qualités humaines indispensables pour assurer la cohésion des personnels et les relations avec l'ensemble des partenaires de l'ONF pourra restaurer la confiance manquant cruellement aujourd'hui. Tous attendent également un directeur bénéficiant de réelles compétences, à même de comprendre la multiplicité des enjeux à l'ONF et de s'engager pour une politique forestière ambitieuse, tournée vers l'avenir et assurant la préservation de ce précieux patrimoine que représente la forêt française avec toute sa biodiversité.



L'ordre du jour de ce comité prévoit l'examen des projets d'arrêté et de note de service relatifs au dispositif de signalement et de traitement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes.

L'Alliance du Trèfle demande un renforcement de la communication sur ce dispositif, le dernier baromètre social ayant montré que plus d'un agent sur deux ignorait l'existence de la cellule de signalement. Par ailleurs le nouveau système met comme premier contact Allodiscrim alors que de nombreuses victimes ont d'abord besoin d'un soutien psychologique avant même celui d'un avocat.

L'indice des prix à la consommation aurait progressé de 4,5% en un an, aggravant la situation financière de tous les agents du ministère et des opérateurs, et plus particulièrement des plus précaires.

Pour faire face à l'inflation, l'Alliance du Trèfle exige que le dégel de la valeur du point d'indice annoncé mi-mars ne reste pas hypothétique. Conscients que cette mesure doit s'inscrire dans un projet de loi de finance rectificative voté par le parlement suite aux élections présidentielles et législatives, ce dégel réclamé depuis 5 ans doit être concrétisé le plus rapidement possible, à un niveau permettant de compenser effectivement la baisse du pouvoir d'achat. Ce dégel ne réglera cependant pas tout. Il est en effet impératif d'aider les agents publics les moins bien payés.

La rémunération « au mérite », recentrant le régime indemnitaire sur la performance, et l'accroissement du rôle « levier » du CIA, est évoquée pour redynamiser l'attractivité du secteur public. L'Alliance du Trèfle souhaite que cet outil soit utilisé avec prudence pour éviter d'aboutir à un système encore plus inéquitable.

L'Alliance du Trèfle demande également que l'application de la loi de transformation de la fonction publique, qui a prévu que la rémunération des agents contractuels puisse être fixée en tenant compte des fonctions, de la qualification requise et de l'expérience mais aussi des résultats, permette de réévaluer notablement les rémunérations des agents contractuels.

Monsieur le Président, vous devez avoir conscience que les agents de notre ministère sont épuisés par toutes ces crises qui ne cessent de s'enchaîner. Les efforts engagés par les agents pour y faire face ne peuvent durer à un tel niveau d'investissement sans risque pour leur santé, les signes d'épuisement professionnel se multiplient. Il devient urgent d'adapter les moyens humains aux charges réelles de travail et de ne pas ajouter des soucis financiers aux difficultés professionnelles auxquelles sont déjà confrontés les agents.